

# SEMER AUJOURD'HUI, BÂTIR DEMAIN :

---

## LA RELÈVE DU GÉNIE AU CŒUR D'UN QUÉBEC DURABLE

---



---

# MOT DU PRÉSIDENT

---

Portée par l'élan SOUTENIR LA RELÈVE, c'est ingénIEUX !, la plus récente campagne annuelle de financement de la Fondation de l'Ordre des ingénieurs du Québec (FOIQ) a mobilisé près de 11384 membres et 1583 candidat.e.s à la profession d'ingénieur. Cette mobilisation collective a permis d'amasser 327 846 \$, un résultat dont nous pouvons être fiers.

Encore cette année, la Fondation a bénéficié de l'appui essentiel de partenaires engagés. Leur soutien, combiné à la générosité de nos donatrices et donateurs a rendu possible l'attribution de 58 bourses et prix, représentant un montant de 191 500 \$ dans la relève en génie.

Au-delà des bourses, la FOIQ a également soutenu divers projets visant à stimuler l'intérêt des jeunes pour la profession d'ingénieur.e dans une perspective de développement durable.

À toutes les personnes qui contribuent à faire de la Fondation le catalyseur pour ceux et celles qui rêvent de génie, donatrices, donateurs, partenaires et bénévoles, nous adressons nos plus sincères remerciements.



**Nicolas Turgeon,**  
**ing., M. Sc., EMBA,**  
Président



{ **SOUTENIR**  
LA RELÈVE, C'EST  
ingÉNIEUX!



Vous avez probablement déjà été dans leurs souliers. La Fondation a besoin de votre contribution.

Parce qu'on a **DON** besoin de plus de génies dans nos vies! }



FAIRE UN  
DON ICI

**FO** FONDATION  
de l'Ordre des ingénieurs  
du Québec



**GENIUM360**



# DES PRIX PRESTIGIEUX POUR SOULIGNER L'EXCELLENCE ÉTUDIANTE

## PRIX | FO

### Universitaires du Mérite

Avec le soutien de la Banque Nationale, de TD Assurance et de Gestion Férique, les Prix universitaires du Mérite FOIQ continuent de se distinguer par leur renommée et leur attrait.

Cette édition récompense six étudiant.e.s exceptionnel.le.s des 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles pour leur excellence et leur esprit d'innovation. De plus, le Prix universitaire du Mérite POMERLEAU a été attribué à un lauréat d'exception.



PRIX 3<sup>e</sup> cycle

**Camille Pillot**  
Polytechnique Montréal



PRIX POMERLEAU

**Manassée Foksou Tchilia**  
École de technologie supérieure



2<sup>e</sup> PRIX • 1<sup>er</sup> cycle  
TD ASSURANCE

**Stuart Klenner**  
Université McGill



3<sup>e</sup> PRIX • 1<sup>er</sup> cycle  
GESTION FÉRIQUE

**Laure Jalbert-Drouin**  
Polytechnique Montréal



PRIX 2<sup>e</sup> cycle

**Pascale Roy**  
Polytechnique Montréal



PRIX MÉRITE EXCEPTIONNEL FOIQ

**Ameer Nizami**  
Université Concordia



1<sup>er</sup> PRIX 1<sup>er</sup> cycle  
BANQUE NATIONALE

**Charles-Antoine Boivin**  
Université de Sherbrooke

NOS PARTENAIRES :

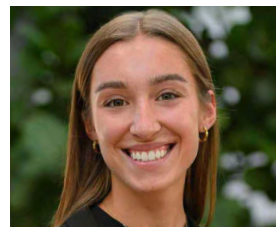


# BOURSES | FOQ

## de la Relève

Les Bourses de la Relève soutiennent des étudiant.e.s au baccalauréat en génie au Québec en reconnaissant leur engagement et leur excellence.

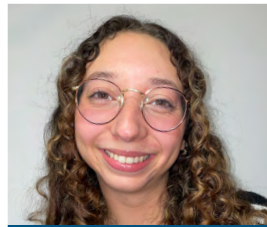
La FOIQ remercie ses partenaires, ainsi que M. Sauvé, dont le soutien permet l'attribution de la bourse Pierre-Sauvé, ing., pour la promotion des femmes en génie et la famille Couture pour la bourse du Fonds Jean-Claude Couture.



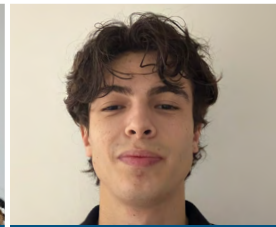
**BOURSE FOIQ**  
Laurence Lemoine  
Université Laval



**BOURSE FOIQ**  
Luz Karine Esmeral Barranco  
Université de Sherbrooke



**BOURSE FOIQ**  
Audrey-Ann Doyon  
Université de Sherbrooke



**BOURSE FOIQ**  
Jonah Potvin Barakat  
Polytechnique Montréal



**BOURSE FOIQ**  
Sandrine Bourque  
Polytechnique Montréal



**BOURSE FONDS JEAN-CLAUDE-COUTURE**  
Alexandre Baril  
Université de Sherbrooke



**PROGRAMME STANTEC Droit au Cœur**  
Cassandra Lépine  
École de technologie supérieure



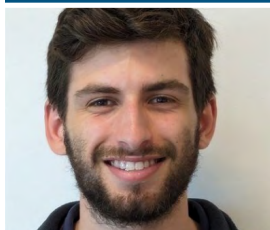
**BOURSE WSP Énergies Renouvelables**  
Marie-Anne Henri  
Université de Sherbrooke



**BOURSE WSP Innovation**  
Guillaume Rochette-Marion  
Université de Sherbrooke



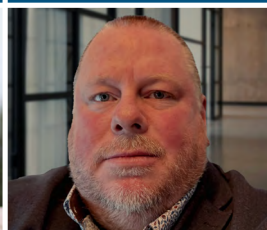
**BOURSE WSP Résilience climatique et développement durable**  
Ève Larose  
Polytechnique Montréal



**BOURSE FOIQ**  
Xavier Lefebvre  
Université de Sherbrooke



**BOURSE AquaAction-FOIQ**  
Amélia Lanciault  
Université de Sherbrooke



**BOURSE TETRA TECH**  
Marc-Antoine Gilbert  
Université de Sherbrooke



**BOURSE WSP Inclusion et appartenance**  
Étienne Bérubé  
Université de Sherbrooke



**BOURSE DIVERSITÉ FÉRIQUE**  
Marianne Prémont  
Université Laval



**PROGRAMME STANTEC Droit au Cœur**  
Sabrina Beauchamp  
École de technologie supérieure



**PROGRAMME STANTEC Droit au Cœur**  
Stefanie Lee Milczarek  
Polytechnique Montréal



**BOURSE PIERRE SAUVÉ, ING. Promotion des femmes en génie**  
Léa Mathieu  
Université de Sherbrooke



**BOURSE LAPORTE Premiers Peuples**  
Miraly Mathieu  
Université Laval



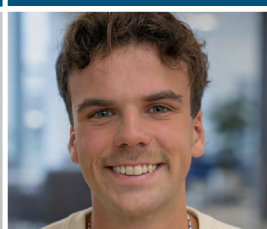
**BOURSE DIVERSITÉ FÉRIQUE**  
Antony Rhainds-Hrynowiecki  
Université du Québec à Chicoutimi



**BOURSE BRP – Femme en génie mécanique ou électrique**  
Anne-Sophie Lemieux  
Université de Sherbrooke



**BOURSE DIVERSITÉ FÉRIQUE**  
Émile Fortin  
Polytechnique Montréal



**BOURSE KIEWIT**  
Théo Parent  
Université du Québec à Chicoutimi



**BOURSE KIEWIT**  
Thanvir Prashant Ramchurn  
École de technologie supérieure



**BOURSE FOIQ Impact**  
Mikaela Phung  
Université McGill

# BOURSES | FOQ

de l'Avenir

Conçues pour appuyer les étudiant.e.s du secteur collégial souhaitant poursuivre des études en génie au Québec, les Bourses de l'Avenir encouragent la poursuite du parcours académique et contribuent activement à la rétention de la relève et à l'essor de la profession.



GRAND PARTENAIRE: **RioTinto**

# SOUTIEN | FOQ

## Professionnels formés à l'étranger

La FOIQ soutient l'intégration des professionnels formés à l'étranger (PFÉ) en ingénierie au Québec grâce à l'attribution de bourses.

Elle remercie chaleureusement ses partenaires et son donateur M. Gilles P. Gauthier, ing. à la retraite pour le renouvellement de la Bourse Distinction Gilles P. Gauthier.



**BOURSE GENIUM360**  
Masseng Ma Boog Ruben Jordan  
Génie Biomédical



**BOURSE PFÉ R.I.R.E 2000**  
Sidi Mohamed Stambouli  
Génie Civil



**BOURSE MTMD**  
Letissia Joriane  
Nguomange Kengni  
Génie civil



**BOURSE GENIUM360**  
Jerry Glory Teguidje Zeba  
Génie du bâtiment, spécialité énergie



**BOURSE GENIUM360**  
Wolf Peter Jean Philippe  
Génie électrique



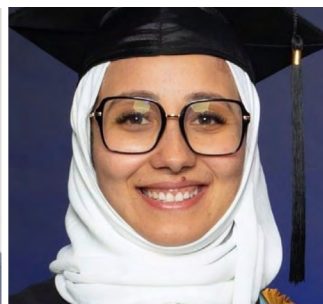
**BOURSE GENIUM360**  
Aswa Armel Ezechiel Aka  
Génie électrique



**BOURSE PFÉ FOIQ**  
Hegel Tibeaud  
Génie électromécanique



**BOURSE PFÉ FOIQ**  
Mateus Saraiva Saturnino  
Génie Civil



**BOURSE GENIUM360**  
Zainab El Batti  
Génie Civil



**BOURSE GENIUM360**  
Agathe Malécot  
Génie agroalimentaire



**BOURSE GENIUM360**  
Ogé Saint-far  
Génie de la construction



**BOURSE PFÉ FOIQ**  
Ghislaine Lynda Fosso Tsague  
Génie de la construction



**BOURSE GENIUM360**  
Gustin Belizaire  
Ponts et Bâtiments



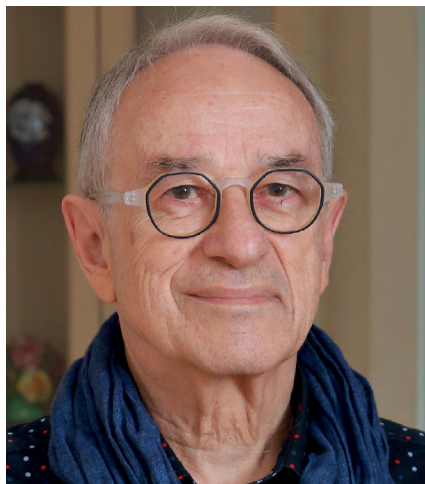
**BOURSE DISTINCTION  
GILLES P. GAUTHIER, ING.  
À LA RETRAITE**  
Paola Echevarria Carrasco  
Génie Civil

GRAND PARTENAIRE:  GENIUM360

---

# INTÉGRATION ET RECONNAISSANCE DES TALENTS EN GÉNIE FORMÉ.E.S À L'ÉTRANGER

---



**Gilles P. Gauthier, ing. à la retraite**

## LA BOURSE DISTINCTION 2025-2026

### GILLES P. GAUTHIER, INGÉNIEUR À LA RETRAITE

Depuis sept ans, l'engagement de Gilles P. Gauthier envers la Fondation s'exprime par un soutien fidèle à la relève en génie formée à l'étranger. Convaincu que les parcours internationaux constituent une richesse pour la profession, il a souhaité que la bourse portant son nom favorise l'intégration et la reconnaissance de ces talents au Québec.

Dans le respect de cette volonté, la Fondation a de nouveau collaboré cette année avec l'organisme PROMIS afin d'identifier des professionnel.le.s formé.e.s à l'étranger engagé.e.s dans une démarche de reconnaissance de leurs compétences. Cette collaboration permet de mettre en lumière des cheminements marqués par la persévérance, l'adaptation et le désir de contribuer pleinement à leur société d'accueil.

Par ses dons de titres cotés en bourse, Monsieur Gauthier conjugue engagement philanthropique et vision à long terme. Par ce geste, il souhaite non seulement soutenir concrètement la relève, mais aussi encourager d'autres ingénieur.e.s à envisager cette forme de don, qui permet de maximiser l'impact tout en offrant des avantages fiscaux significatifs.

La Fondation remercie chaleureusement PROMIS pour cette collaboration renouvelée, ainsi que Monsieur Gauthier pour sa générosité constante et son engagement inspirant. Toutes nos félicitations à la lauréate 2025 2026, Paola Echevarria Carrasco, et nos meilleurs vœux de succès pour la suite de son parcours professionnel.

---

# CONSEIL D'ADMINISTRATION

---

Au cours de l'exercice 2025-2026, notre conseil se composait de :



**Nicolas Turgeon,**  
ing., M. Sc., EMBA,  
Président



**Bryan Gingras,**  
ing., M.Sc.A.,  
Vice-président



**Patrick Savard,**  
ing., MBA, ASC,  
Secrétaire-trésorier

---

## ADMINISTRATEUR.RICE.S

---



**Najat Kamal,**  
ing., Ph.D.,  
Administratrice



**Stéphane Bilodeau,**  
ing., Ph.D.,  
Administrateur



**Patricia Boivin,**  
ing.  
Administratrice



**Charlotte Fontaine,**  
ing., Ph.D.  
Administratrice



**Etienne Couture,**  
ing.  
Administrateur

---

# SALUONS NOS BÉNÉVOLES!

---

Encore cette année, cinq comités formés de bénévoles engagé.e.s ont examiné les nombreuses candidatures soumises dans le cadre du programme de bourses et de prix de la Fondation. Nous leur sommes profondément reconnaissants pour leur générosité et le temps qu'ils y ont consacré.

## COMITÉ DE SÉLECTION NATIONAL DES PRIX UNIVERSITAIRES DU MÉRITE.

**Co-présidé par l'ingénieure Charlotte Fontaine et par l'ingénieur Stéphane Bilodeau, administrateur.rice.s de la Fondation :**

- Ann-Judith Bouchard Bélanger, ing., CEM
- Eric Bordeleau, ing., FIC, MBA
- Fatou Pompilus Touré, ing.

## COMITÉ D'ÉVALUATION DES BOURSES DE LA RELÈVE.

**Présidé par l'ingénieure Najat Kamal, administratrice de la Fondation :**

- André Bang, ing., MBA
- Isabelle Chrétien, ing.
- Richard Drouin, ing., Ph.D.
- Louis-David Gouin, ing., MBA, CIM
- Milry Milius, ing.
- Robert Molenge, ing., FIC, M. ing.
- Roberta Tortato, ing., M.Ing.
- Nicolas Turgeon, ing., M.Sc. EMBA

## COMITÉ D'ÉVALUATION DU CONCOURS CHAPEAU LES FILLES, VOLET EXCELLE SCIENCE, EN PARTENARIAT AVEC LE MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DU QUÉBEC.

**Présidé par l'ingénieure Charlotte Fontaine, administratrice de la Fondation :**

- Cyrine Mansri
- Hani Murad
- François Provencher, ing.

## COMITÉ D'ÉVALUATION DES BOURSES POUR LES PFÉ (PROFESSIONNELS FORMÉS À L'ÉTRANGER).

**Présidé par l'ingénieur Bryan Gingras, vice-président de la Fondation :**

- Adolfo Foriero, ing., Ph.D.
- Marianne Gosselin, ing., M.Sc.
- Denis Hotte, ing.
- Khanh Q. Nguyen, ing., Ph.D
- François René Nko Sadi, ing.
- Jose-France Vilna, ing.

## COMITÉ D'ÉVALUATION DES BOURSES DE L'AVENIR.

**Présidé par l'ingénieure Patricia Boivin, administratrice de la Fondation :**

- Aveline Ayabavi Sodji
- Stéphane Bilodeau, ing., Ph.D.
- Marco de Távira
- Xavier Gagnon-Bergeron, CPI
- Cyrine Mansri
- Audrey Petrose
- Rachel Proulx
- Sarwath Saroukou, ing.

## REPRÉSENTANTS DES UNIVERSITÉS :

**Présidé par l'ingénieure Patricia Boivin, administratrice de la Fondation :**

- Marie-Isabelle Farinas, ing., Ph. D.
- François Gauthier, ing., Ph.D.
- Elmira Hassanzadeh, ing., Ph.D.
- Fabrice Labeau, ing.
- Jay Lacey, ing., Ph.D.
- Jean-François Lalonde, ing.
- Vianney Leroueil, ing.
- Jean-Luc Martel, ing. Ph.D.
- Marius Paraschivoiu, ing.
- Radu Zmeureanu, ing.

---

# SALUONS NOS PARTENAIRES DES BOURSES DE L'AVENIR ET DES BOURSES DE LA RELÈVE !

---

## BOURSES DE L'AVENIR

**RioTinto**

Les Bourses Rio Tinto (5 bourses de 3 000\$ chacune). Des bourses qui s'adressent spécifiquement aux jeunes du collégial qui démontrent un intérêt marqué pour le génie.

 **Stantec**

Le Programme Droit au coeur Stantec offre un montant de 1 000\$ pour encourager un.e jeune du collégial ayant à relever des défis différents ou difficiles dans un contexte exigeant.



Mako Foods Exotik offre une bourse de 1 000 \$ à un.e étudiant.e du Cégep qui s'oriente vers le génie.

## BOURSES DE LA RELÈVE

**BOURSE  
PIERRE SAUVÉ, ING.**

La Bourse universitaire Pierre Sauvé, ing., pour la promotion des femmes en génie (au montant de 5 000\$). Cette bourse souligne l'implication d'une étudiante en génie qui fait la promotion du génie auprès des femmes.

**BOURSES  
PERSÉVÉRANCE**  
 **GENIUM 360**

Deux bourses de 3 000\$ chacune pour aider des jeunes qui poursuivent des études en génie malgré le fait qu'ils aient eu à évoluer dans un contexte difficile.

 **FÉRIQUE**  
Solutions financières  
pour professionnels en génie

Les trois bourses Diversité Gestion FÉRIQUE, au montant de 3 000\$, sont destinées à de futur.e.s ingénieur.e.s dont le cheminement incarne l'audace, la différence et la diversité.



Le Programme Droit au coeur de Stantec offre trois montants de 3 000 \$ pour soutenir trois étudiant.e.s en génie ayant relevé des défis dans un contexte exigeant.

---



Coup de cœur Tetra Tech (au montant de 3 000 \$). Cette bourse souligne les efforts d'un.e jeune qui redouble d'ardeur et d'efforts pour se démarquer dans le domaine du génie civil.

---

### **BOURSE FONDS JEAN-CLAUDE-COUTURE**

La Bourse Fonds Jean-Claude-Couture (au montant de 2 000 \$). Cette bourse est offerte à un.e étudiant.e d'une faculté de génie qui démontre un intérêt pour le génie et pour les affaires.

---



La Bourse Laporte Premiers Peuples (au montant de 3 000 \$). Une bourse au 1er cycle universitaire, destinée à un.e étudiant.e issu.e des Premiers Peuples inscrit.e en génie.

---



Les Bourses WSP au Canada (au montant de 4 000 \$ chacune). Quatre bourses universitaires distinctes soulignant les efforts des étudiant.e.s pour chacun des sujets suivants : résilience climatique et développement durable, Innovation, Énergies renouvelables, Inclusion et appartenance

---



### **BOURS POUR LES FEMMES EN GÉNIE MÉCANIQUE OU ÉLECTRIQUE**

Cette bourse est offerte à une étudiante en génie mécanique ou électrique qui souhaite avoir un impact positif sur l'avenir de la mobilité.

---

### **BOURSES CONSTRUCTION**



Les Bourses Construction Kiewit Cie. (au montant de 2 500 \$ chacune). Ces bourses sont offertes à deux étudiant.e.s en génie de la construction ou en génie-conseil qui démontrent un fort potentiel de contribution à ces domaines.

---



La bourse conjointe AquaAction-FOIQ au montant de 5 000 \$ pour souligner l'engagement d'un.e étudiant.e en génie envers la protection et la gestion durable de l'eau douce.

---

# UN ENGAGEMENT CONSTANT POUR FAIRE GRANDIR LE GÉNIE QUÉBÉCOIS

---



**Michel Barbier**  
Directeur général

Année après année, Genium360 confirme la cohérence et la portée de son engagement auprès de la FOIQ et de la communauté québécoise du génie. Fidèle à sa mission de valoriser l'audace et les contributions de la communauté, l'organisation agit comme un moteur d'épanouissement humain, professionnel et collectif, en misant sur des gestes concrets qui s'inscrivent dans la durée.

En 2025-2026, Genium360 a poursuivi son appui à la relève grâce au programme AGIR, une initiative phare qui reflète pleinement sa vision d'un génie collectif au service d'un Québec innovant. En reconduisant le principe du don jumelé, l'organisation a une fois de plus doublé les contributions de 25 \$ reçues des membres de l'OIQ, jusqu'à concurrence de 25 000 \$. Cette formule mobilisatrice favorise l'engagement des membres et illustre la force de l'action collective lorsqu'elle est orientée vers un objectif commun.

Le programme AGIR – Action Génie Innovation Relève – s'inscrit dans cette volonté de stimuler l'audace et de soutenir des initiatives porteuses de sens. En encourageant l'innovation technologique et sociale, Genium360 contribue à transformer des idées ambitieuses en solutions concrètes, tout en appuyant le développement d'une relève capable de répondre aux défis actuels et futurs de la société.

Cette année encore, huit bourses de 2 000 \$ ont été remises à des professionnel.le.s formé.e.s à l'étranger (PFÉ) ayant récemment obtenu leur titre d'ingénieur.e. Sélectionné.e.s par un jury d'ingénieur.e.s d'expérience, ces lauréat.e.s incarnent la richesse des parcours et des talents qui nourrissent le génie québécois et renforcent son caractère innovant et inclusif.

Par la continuité de ses actions et la clarté de sa vision, Genium360 contribue activement à bâtir une culture philanthropique durable au sein du milieu du génie. En valorisant les contributions de chacun.e et en rassemblant la communauté autour d'objectifs porteurs, l'organisation participe à l'émergence d'un génie collectif fort, audacieux et tourné vers l'avenir du Québec.

La Fondation remercie chaleureusement Genium360 pour la constance de son engagement, sa vision mobilisatrice et sa contribution essentielle à un génie québécois innovant, solidaire et en pleine évolution.

---

# SOUTENIR LE GÉNIE DE DEMAIN, UN ENGAGEMENT QUI SE RENOUVELLE

---



Au Canada, WSP contribue activement à façonner l'avenir du génie en réalisant des projets porteurs axés sur l'innovation, la durabilité et l'inclusion, au bénéfice des communautés d'aujourd'hui et de demain.

Animée par cette vision, la firme renouvelle, pour une sixième année consécutive, sa collaboration avec la Fondation de l'Ordre des ingénieurs du Québec par l'entremise des Bourses WSP. Ce programme met en lumière des enjeux clés pour l'avenir de la profession : la résilience climatique et le développement durable, l'innovation en génie, les énergies renouvelables, ainsi que l'inclusion et le sentiment d'appartenance.

Ces bourses reconnaissent le parcours remarquable de quatre étudiant.es déterminé.es à mettre leur expertise en génie au service d'un impact positif et durable sur la société.

La Fondation tient à remercier WSP au Canada pour son appui constant. Par son engagement, cette firme de renommée internationale appuie concrètement la relève en génie et contribue activement à bâtir un avenir plus durable et inclusif.



---

# SOUTENIR LA RELÈVE DÈS LES PREMIÈRES ÉTAPES DU PARCOURS

---

## RioTinto

Depuis maintenant cinq ans, Rio Tinto soutient le volet Avenir du programme de bourses de la Fondation. Ce partenariat se matérialise par l'attribution annuelle de cinq bourses de 3 000 \$ destinées à des étudiant.e.s du niveau collégial souhaitant poursuivre un parcours universitaire en génie.

En appuyant ces jeunes à une étape déterminante de leur cheminement académique, Rio Tinto participe activement à l'accessibilité aux études et à la découverte des disciplines du génie liées aux ressources naturelles et aux matériaux. Ce soutien contribue à nourrir l'intérêt pour des secteurs clés de l'économie québécoise et à valoriser des carrières porteuses de sens et d'impact.

La Fondation exprime sa reconnaissance à Rio Tinto pour son appui soutenu et sa contribution au développement de la prochaine génération d'ingénieur.e.s au Québec.



---

# DIVERSITÉ ET ENGAGEMENT AU CŒUR DE LA RELÈVE EN GÉNIE

---



Soutenir la prochaine génération de professionnel.le.s en génie passe aussi par la reconnaissance de la pluralité des parcours et des expériences. Par son engagement continu, Gestion FÉRIQUE contribue activement à créer un milieu plus équitable et représentatif, où chaque talent peut se développer et s'affirmer.

Dans cette perspective, l'organisation a maintenu son appui aux Bourses Diversité FÉRIQUE, intégrées au programme universitaire de la Fondation. Ces bourses reconnaissent l'apport d'étudiant.e.s qui s'investissent au sein de leur communauté d'études afin de promouvoir l'inclusion, l'ouverture et le respect des différences.

Chaque année, trois bourses de 3 000 \$ sont remises pour encourager des parcours qui enrichissent la culture du génie au Québec. Au-delà du soutien financier, ces bourses portent un message clair : la diversité est une force essentielle au développement de la profession.

Par son partenariat durable, Gestion FÉRIQUE réaffirme son rôle de partenaire responsable et engagé, aligné sur les valeurs de la Fondation. L'implication de son équipe reflète une volonté sincère de contribuer à une relève compétente, inclusive et tournée vers l'avenir.

La Fondation remercie Gestion FÉRIQUE pour sa confiance renouvelée et pour sa contribution significative à l'évolution du génie québécois.



---

# TROIS ANS À SOUTENIR LA PERSÉVÉRANCE

---



Pour une troisième année consécutive, Stantec renouvelle son engagement auprès de la Fondation avec une conviction claire : soutenir la relève, c'est investir dans l'avenir du génie et de la société.

Par son appui, Stantec contribue directement à reconnaître des parcours inspirants, marqués par la persévérance, la détermination et le courage. Les lauréates de cette année incarnent cette résilience : malgré des réalités personnelles exigeantes, elles ont poursuivi leurs études en génie avec rigueur et engagement. Leurs visages et leurs histoires rappellent que derrière chaque projet d'ingénierie se trouvent des femmes et des hommes portés par une profonde volonté de contribuer positivement au monde qui les entoure.

Cette troisième année de partenariat témoigne d'un lien durable fondé sur des valeurs partagées et l'importance de donner une chance équitable à la relève, peu importe le parcours. Grâce à l'appui continu de Stantec, chaque année, quatre étudiant.e.s en génie, un.e au collégial et trois à l'université, peuvent poursuivre leur cheminement avec confiance et espoir.

La Fondation remercie sincèrement Stantec pour cette collaboration soutenue, qui fait une réelle différence dans la vie des lauréates et qui contribue, année après année, à bâtir un avenir plus humain et plus inclusif pour la profession afin d'être meilleurs ensembles.



---

# SOUTENIR L'ENGAGEMENT, FAIRE RAYONNER LE GÉNIE AU FÉMININ

---

## BOURSE PIERRE SAUVÉ, ING. POUR LA PROMOTION DES FEMMES EN GÉNIE



**Pierre Sauvé**

Depuis maintenant huit ans, la Bourse Pierre Sauvé, ing., pour la promotion des femmes en génie incarne un engagement profondément humain et sincère envers l'équité et l'avenir de la profession. Par son don annuel, Monsieur Pierre Sauvé pose un geste empreint de générosité et de conviction, offrant bien plus qu'un soutien financier : il transmet un message de confiance, de reconnaissance et d'espoir aux femmes qui choisissent de tracer leur voie en génie.

Cette bourse s'adresse à des étudiantes remarquables, dont le parcours allie excellence académique, engagement concret et désir profond de faire une différence. Elle met en lumière des femmes porteuses de leadership, de sens et de solidarité, qui s'investissent activement pour promouvoir le génie auprès d'autres femmes. Année après année, les lauréates deviennent des modèles inspirants, des ambassadrices du changement et des voix essentielles pour la relève.

La fidélité de Monsieur Sauvé à cette cause témoigne de la puissance d'une générosité constante et réfléchie. Son engagement permet à de jeunes femmes de croire en leurs ambitions, de s'affirmer avec confiance et de prendre pleinement leur place dans un domaine où leur présence est encore trop souvent minoritaire. Grâce à lui, des parcours s'ouvrent, des rêves prennent forme et le génie se construit plus inclusif.

La Fondation tient à exprimer sa plus profonde reconnaissance à Monsieur Sauvé pour sa vision, sa grande générosité et la confiance qu'il accorde, année après année, à la relève féminine en génie. Toutes nos félicitations à la récipiendaire 2025-2026, Léa Mathieu, qui, par son parcours inspirant et son engagement déjà tangible, contribue activement à faire rayonner et progresser le génie au féminin.

# POUR UNE RELÈVE EN GÉNIE HORS DU COMMUN



FOIQ.QC.CA



## Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres de la  
Fondation de l'Ordre des ingénieurs du Québec

### Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la Fondation de l'Ordre des ingénieurs du Québec (l'« Organisme »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2026, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Organisme au 31 mars 2026, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

### Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'Organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'Organisme à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'Organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'Organisme.

## Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Organisme.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'Organisme à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'Organisme à cesser ses activités.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.*

Le 21 mai 2026

---

<sup>1</sup> CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A132478

## Situation financière

Au 31 mars 2026

|                                                               | 2026-03-31 | 2025-03-31 |
|---------------------------------------------------------------|------------|------------|
|                                                               | \$         | \$         |
| <b>Actif</b>                                                  |            |            |
| <b>Court terme</b>                                            |            |            |
| Encaisse                                                      | 500 594    | 267 298    |
| Comptes débiteurs                                             | 11 259     | 17 200     |
| Somme à recevoir de l'Ordre des ingénieurs du Québec          | 306 351    | 407 971    |
| Frais payés d'avance                                          | 2 005      | 2 433      |
| Placements réalisables au cours du prochain exercice (note 3) | 201 491    | 195 993    |
|                                                               | 1 021 700  | 890 895    |
| <b>Long terme</b>                                             |            |            |
| Placements (note 3)                                           | 152 939    | 136 771    |
|                                                               | 1 174 639  | 1 027 666  |
| <b>Passif</b>                                                 |            |            |
| <b>Court terme</b>                                            |            |            |
| Comptes fournisseurs et charges à payer                       | 59 173     | 82 176     |
| Sommes à remettre à l'État                                    | -          | 651        |
|                                                               | 59 173     | 82 827     |
| <b>Actif net</b>                                              |            |            |
| Non affecté                                                   | 1 115 466  | 944 839    |
|                                                               | 1 174 639  | 1 027 666  |

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des présents états financiers.

Approuvé par le conseil d'administration,

*Nicolas Turgeon ing.*

Nicolas Turgeon, ing., M. Sc., EMBA  
Président

*Isabella Papa*

Isabella Papa  
Cheffe de la Fondation

## Résultats

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2026

|                                                            | 2026-03-31 | 2025-03-31 |
|------------------------------------------------------------|------------|------------|
|                                                            | \$         | \$         |
| <b>Produits</b>                                            |            |            |
| Apports                                                    |            |            |
| Dons de particuliers                                       | 335 548    | 419 822    |
| Dons d'entreprises                                         | 144 828    | 164 832    |
| Commandites                                                | 19 000     | 19 000     |
| Produits nets de placements (note 4)                       | 35 294     | 33 011     |
|                                                            | 534 670    | 636 665    |
| <b>Charges</b>                                             |            |            |
| Programme de bourses (annexe A)                            | 271 605    | 291 742    |
| Frais d'activités de financement (annexe B)                | 70 312     | 91 839     |
| Frais administratifs (annexe C)                            | 22 126     | 39 673     |
|                                                            | 364 043    | 423 254    |
| <b>Excédent des produits sur les charges de l'exercice</b> | 170 627    | 213 411    |

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des présents états financiers.

## Évolution de l'actif net

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2026

|                                                     | 2026-03-31 | 2025-03-31 |
|-----------------------------------------------------|------------|------------|
|                                                     | \$         | \$         |
| <b>Solde à l'ouverture de l'exercice</b>            | 944 839    | 731 428    |
| Excédent des produits sur les charges de l'exercice | 170 627    | 213 411    |
| <b>Solde à la clôture de l'exercice</b>             | 1 115 466  | 944 839    |

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des présents états financiers.

## Flux de trésorerie

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2026

|                                                                                      | 2026-03-31     | 2025-03-31     |
|--------------------------------------------------------------------------------------|----------------|----------------|
|                                                                                      | \$             | \$             |
| <b>Activités de fonctionnement</b>                                                   |                |                |
| Excédent des produits sur les charges de l'exercice                                  | 170 627        | 213 411        |
| Ajustements pour :                                                                   |                |                |
| Variation nette de la juste valeur des placements                                    | (9 586)        | (6 201)        |
| Participation au revenu net des fonds communs de placement                           | (12 080)       | (14 021)       |
| Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement de fonctionnement           |                |                |
| Diminution des comptes débiteurs                                                     | 5 941          | 29 677         |
| Diminution (augmentation) de la somme à recevoir de l'Ordre des ingénieurs du Québec | 101 620        | (111 832)      |
| Diminution (augmentation) des frais payés d'avance                                   | 428            | (350)          |
| Diminution des comptes fournisseurs et charges à payer                               | (23 003)       | (28 052)       |
| Diminution des sommes à remettre à l'État                                            | (651)          | (1 194)        |
| Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement                              | 233 296        | 81 438         |
| <br>                                                                                 |                |                |
| Augmentation nette de l'encaisse au cours de l'exercice                              | 233 296        | 81 438         |
| Encaisse à l'ouverture de l'exercice                                                 | 267 298        | 185 860        |
| <b>Encaisse à la clôture de l'exercice</b>                                           | <b>500 594</b> | <b>267 298</b> |

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des présents états financiers.

## Notes complémentaires

31 mars 2026

### 1. Statuts et mission de la Fondation

La Fondation de l'Ordre des ingénieurs du Québec (ci-après la « Fondation »), constituée le 10 septembre 2010 en vertu de la Partie III de la *Loi sur les compagnies* (Québec), a pour mission d'encourager et de reconnaître la poursuite des études en génie et de stimuler l'intérêt des jeunes pour les sciences afin de favoriser le développement et le rayonnement d'une relève de qualité pour le Québec d'aujourd'hui et de demain. La Fondation est un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada).

### 2. Principales méthodes comptables

#### a) Base de présentation

Les états financiers de la Fondation sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

#### b) Estimations comptables

Pour dresser les états financiers, la direction de la Fondation doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que la Fondation pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

#### c) Instruments financiers

##### *Évaluation initiale*

Les actifs financiers et les passifs financiers créés ou échangés dans des opérations conclues dans des conditions de pleine concurrence sont constatés initialement à la juste valeur au moment où la Fondation devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier. Les instruments financiers créés ou échangés dans des opérations entre parties liées sont initialement évalués au coût.

Le coût d'un instrument financier issu d'une opération entre parties liées dépend du fait que l'instrument est assorti ou non de modalités de remboursement. Lorsqu'il l'est, le coût est déterminé au moyen de ses flux de trésorerie non actualisés, compte non tenu des paiements d'intérêts et de dividendes, et déduction faite des pertes de valeur déjà comptabilisées par le cédant. Sinon, le coût est déterminé en fonction de la contrepartie transférée ou reçue par la Fondation dans le cadre de l'opération.

##### *Évaluation ultérieure*

Tous les instruments financiers sont évalués au coût après amortissement à l'exception des placements qui sont comptabilisés à la juste valeur à la date de clôture. La juste valeur des fonds communs de placements est évaluée à partir de la juste valeur des parts déterminée par le gestionnaire des fonds. Les fluctuations de la juste valeur, qui incluent les intérêts gagnés, les intérêts courus, les gains et les pertes réalisés à la cession et les gains et les pertes non réalisés, sont incluses dans les produits nets de placements.

##### *Coûts de transaction*

Les coûts de transaction liés aux instruments financiers comptabilisés à la juste valeur sont passés en charges au moment où ils sont engagés. Dans le cas des autres instruments financiers, les coûts de transaction sont comptabilisés en augmentation de la valeur comptable de l'actif ou en diminution de la valeur comptable du passif et sont ensuite constatés sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode linéaire. Tout escompte ou prime lié à un instrument comptabilisé au coût après amortissement est amorti sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode linéaire et comptabilisé à l'état des résultats à titre de produits nets de placements.

##### *Dépréciation*

Dans le cas des actifs financiers comptabilisés au coût ou au coût après amortissement, la Fondation comptabilise à l'état des résultats une perte de valeur, le cas échéant, lorsqu'il observe un changement défavorable important au cours de la période dans le calendrier ou dans le montant prévu des flux de trésorerie futurs. Lorsque l'ampleur de la dépréciation d'un actif précédemment déprécié se réduit et que cette réduction peut être rattachée à un événement postérieur à la comptabilisation de la moins-value, la moins-value déjà comptabilisée fait l'objet d'une reprise à même l'état des résultats de l'exercice au cours duquel la reprise a lieu.

## Notes complémentaires

31 mars 2026

### 2. Principales méthodes comptables (suite)

#### d) Constatation des produits

##### *Apports*

La Fondation applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et comptabilisés à titre de produits au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré.

##### *Produits nets de placements*

Les opérations de placement sont comptabilisées à la date de transaction et les produits qui en découlent sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Les produits nets de placements sont constitués des produits d'intérêts, des produits provenant de la participation au revenu net des fonds communs de placement ainsi que des variations de la juste valeur.

Les produits nets de placements ne sont pas grevés d'affectations d'origine externe et sont comptabilisés à l'état des résultats au poste Produits nets de placements.

#### e) Apports reçus sous forme de fournitures et de services

La Fondation constate les apports reçus sous forme de fournitures et de services lorsque la juste valeur de ces apports peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que la Fondation aurait dû se procurer autrement ces fournitures et services pour son fonctionnement régulier.

#### f) Ventilation des charges

La Fondation exerce trois types de fonctions, à savoir le programme de bourses, les frais de financement et les frais administratifs. Le coût de chacune de ces fonctions se compose des frais de personnel, des frais de communications et d'autres charges directement rattachées à la fonction.

### 3. Placements

La juste valeur des placements se détaille comme suit :

|                                                      | 2026-03-31 | 2025-03-31 |
|------------------------------------------------------|------------|------------|
|                                                      | \$         | \$         |
| Fonds communs de placement                           |            |            |
| Marché monétaire                                     | 201 491    | 195 993    |
| Obligations                                          | 74 588     | 74 365     |
| Actions canadiennes                                  | 51 442     | 39 180     |
| Actions internationales                              | 26 909     | 23 226     |
|                                                      | 354 430    | 332 764    |
| Placements réalisables au cours du prochain exercice | 201 491    | 195 993    |
|                                                      | 152 939    | 136 771    |

### 4. Produits nets de placements

|                                                            | 2026-03-31 | 2025-03-31 |
|------------------------------------------------------------|------------|------------|
|                                                            | \$         | \$         |
| Variation de la juste valeur                               | 9 586      | 6 201      |
| Participation au revenu net des fonds communs de placement | 12 080     | 14 021     |
| Revenus d'intérêts                                         | 13 628     | 12 789     |
|                                                            | 35 294     | 33 011     |

## Notes complémentaires

31 mars 2026

### 5. Instruments financiers

#### Risques financiers

La Fondation est exposée à divers risques financiers. L'analyse suivante indique l'exposition au risque et les concentrations de risque de la Fondation au 31 mars 2026.

#### Risque de crédit

La Fondation est exposée au risque de crédit relativement aux actifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière. Le risque de crédit découle du fait que la Fondation détient des participations dans des fonds qui détiennent des placements en obligations. De ce fait, il y a un risque qu'un émetteur d'obligation et qu'un emprunteur ne s'acquittent pas de leurs obligations envers la Fondation, ce qui aurait une incidence sur l'actif de la Fondation.

#### Risque de marché

Les instruments financiers de la Fondation l'exposent au risque de marché, plus particulièrement au risque de taux d'intérêt, au risque de change et au risque de prix autre, lesquels découlent d'activités d'investissement.

##### *Risque de taux d'intérêt :*

Certains placements en fonds communs de placement exposent indirectement la Fondation au risque de taux d'intérêt.

##### *Risque de change :*

Certains placements en fonds communs de placement libellés en dollars canadiens exposent indirectement la Fondation au risque de change, car certains fonds communs de placement investissent dans des placements étrangers.

##### *Risque de prix autre :*

La Fondation est exposée au risque de prix autre en raison des placements en fonds communs de placement, étant donné que des variations des prix du marché auraient pour effet d'entraîner des variations de la juste valeur ou des flux de trésorerie de ces instruments.

#### Risque de liquidité

Le risque de liquidité de la Fondation est le risque qu'il éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. La Fondation est donc exposée au risque de liquidité relativement à l'ensemble des passifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière.

### 6. Opérations entre parties liées

L'Ordre des ingénieurs du Québec (ci-après l'« Ordre ») exerce une influence notable sur la Fondation puisque les membres élus du conseil d'administration de l'Ordre nomment les membres du conseil d'administration de la Fondation. Un membre du conseil d'administration de l'Ordre ainsi qu'un permanent siègent au conseil d'administration de la Fondation, qui compte onze administrateurs. L'Ordre, constitué en vertu de la *Loi sur les ingénieurs* (Québec), est régi par le *Code des professions* et est un organisme sans but lucratif au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Il a comme objectif principal d'assurer la protection du public, notamment en contrôlant l'exercice de la profession d'ingénieur.

L'Ordre fournit des locaux et un soutien administratif à la Fondation d'un montant total de 18 870 \$ au 31 mars 2026 (18 870 \$ au 31 mars 2025).

De plus, l'Ordre agit à titre d'intermédiaire entre les donateurs et la Fondation, principalement pour les dons effectués par ses membres à la Fondation lors du paiement de leur cotisation annuelle. À ce titre, un montant de 306 351 \$ est à recevoir de l'Ordre au 31 mars 2026 (407 971 \$ au 31 mars 2025).

## Annexes

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2026

### ANNEXE A – Ventilation des frais liés au programme de bourses

|                              | 2026-03-31     | 2025-03-31     |
|------------------------------|----------------|----------------|
|                              | \$             | \$             |
| Salaires et charges sociales | 27 585         | 43 244         |
| Bourses accordées            | 171 750        | 171 000        |
| Appui et projets spéciaux    | 54 750         | 58 000         |
| Frais de communication       | 17 520         | 19 498         |
|                              | <b>271 605</b> | <b>291 742</b> |

### ANNEXE B – Ventilation des frais d'activités de financement

|                              | 2026-03-31    | 2025-03-31    |
|------------------------------|---------------|---------------|
|                              | \$            | \$            |
| Salaires et charges sociales | 34 481        | 54 055        |
| Frais de perception des dons | 7 950         | 9 304         |
| Frais de communication       | 25 254        | 25 645        |
| Logiciels                    | 2 627         | 2 835         |
|                              | <b>70 312</b> | <b>91 839</b> |

### ANNEXE C – Ventilation des frais administratifs

|                                             | 2026-03-31    | 2025-03-31    |
|---------------------------------------------|---------------|---------------|
|                                             | \$            | \$            |
| Salaires et charges sociales                | 7 161         | 11 108        |
| Honoraires                                  | 11 609        | 22 131        |
| Frais de représentation et de communication | 898           | 1 843         |
| Cotisations et abonnements                  | -             | 172           |
| Assurances                                  | 1 513         | 2 767         |
| Frais bancaires                             | 945           | 1 652         |
|                                             | <b>22 126</b> | <b>39 673</b> |



Numéro d'organisme charitable :  
810871665 RR 0001

1801, avenue McGill College, 6<sup>e</sup> étage  
Montréal (Québec)  
H3A 2N4

[FOIQ.QC.CA](http://FOIQ.QC.CA)

